

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3152 - VENDREDI 23 FÉVRIER 2018

DÉFENSE NATIONALE

Les Etats-Unis s'engagent
à soutenir les Forces
armées congolaises

En séjour de travail au Congo, une délégation d'officiers généraux américains, conduite par le général à la retraite John Paxton, a assuré le ministre de la Défense nationale Charles Richard Mondjo, que les Etats-Unis et le Congo vont développer davantage la coopération militaire dans les domaines de la sécurité maritime ; d'entraîne-

ment et de formation des stagiaires. John Paxton a relevé, par la même occasion, l'importance du programme Cap Stone qui consiste à attirer l'attention des nouveaux généraux américains à pouvoir prendre la mesure de la responsabilité et des enjeux des régions du monde où ils sont appelés à travailler.

Page 3



Les officiels congolais en compagnie de la délégation américaine

REVENDEICATIONS SOCIALES

Une fronde en gestation aux impôts et à l'ARMP

Un préavis de grève de sept jours à compter du 21 février, lancé par la coordination du collège des syndicats de la direction générale des impôts et des domaines, a été publié depuis quelques jours. Les travailleurs réclament le paiement dans les meilleurs délais de neuf mois

de la prime d'incitation, ainsi que la prime de rendement des années 2013, 2014 et 2015.

De leur côté, les travailleurs de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) demandent le paiement de deux mois de salaire et l'audit organisationnel et fi-

nancier de la structure. Ils se retiennent d'aller en grève à cause, ont-ils précisé, de la conjoncture socio-économique difficile et sollicitent ainsi la bienveillance du gouvernement.

Pages 2-3

COUPE DE LA CAF

Cara et La Mancha qualifiés
en seizièmes de finale

Les Aiglons vont affronter en terre congolaise les Tunisiens d'Union sport Ben Guerdane et La Mancha recevra à Pointe-Noire Al Ahly Sendi du Soudan dans le cadre des

seizièmes de finale de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Par contre, en Ligue africaine des champions, AS Otohô et AC

Léopards ont été disqualifiés lors de la manche retour des préliminaires respectivement par Mouloudia d'Alger (0-9) et Togo-port de Lomé (3 tab 4).

Page 10

CONNEXION INTERNET

Le Congo et le Gabon
harmonisent leurs vues pour
l'exploitation de la fibre optique

La photo de famille des experts des deux pays avec le ministre Léon Juste Ibombo et l'ambassadeur du Gabon au Congo

Réunis en comité mixte paritaire Congo-Gabon relatif à l'interconnexion en fibre optique, des experts des deux pays ont jeté les bases préparatoires de la phase d'exploitation et de commercialisation. La concertation entre les deux parties fait suite à celle des experts, tenue le 19 janvier dernier à Libreville (Gabon) qui annonçait la fin des travaux de l'interconnexion des réseaux à haut débit. Selon le ministre congolais des Postes et télécommunications, ce programme

d'interconnexion des pays voisins intègre la vision commune des chefs d'Etat et de gouvernement des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, dans le cadre de l'intégration sous-régionale, à travers les infrastructures à large bande à fibre optique.

Page 2

Éditorial

Regard

Page 2

ÉDITORIAL

Regard

Même si rien n'est joué pour notre pays sur le plan économique et financier puisque l'accord avec le Fonds monétaire international n'est pas encore acquis, le regard que porte sur lui la communauté internationale en général, les grandes puissances en particulier évolue favorablement.

Ceci pour trois raisons que l'on peut ainsi résumer :

° Première raison : la concrétisation des réformes de la gouvernance publique annoncée par la plus haute autorité de l'Etat et conduite par son gouvernement. Les décisions prises récemment à propos de la SNE et la SNDE tout comme celles qui sanctionnent des magistrats sont perçues de l'extérieur comme des signaux forts de la volonté de l'Etat de mettre de l'ordre dans ses rangs.

° Deuxième raison ; la mise à plat, progressive mais bien réelle, par les experts de la finance internationale qui se penchent sur le dossier, des différentes composantes de la dette publique et l'esquisse des dispositions à prendre pour rendre celle-ci «soutenable». Ce travail minutieux permet, en effet, d'aborder de front des problèmes délicats qui étaient jusqu'à présent ignorés ou évités.

° Troisième raison : l'intérêt croissant des investisseurs étrangers pour l'économie congolaise. Anticipant l'accord qui sera très probablement passé avec le FMI dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois, ces acteurs économiques et financiers perçoivent, à juste titre, le Congo comme la future porte d'entrée de l'immense marché que sera demain le Bassin du Congo.

Dans un tel contexte, il incombe clairement à la puissance publique d'accélérer la mise en œuvre des réformes décidées au plus haut niveau de l'Etat dans le but de redresser les finances publiques et de relancer l'économie nationale. Mais il revient aussi à chacun de nous, Congolais, de faire en sorte, à la place qu'il occupe dans la société, que l'image de notre pays continue de s'améliorer. Ayant fait preuve d'une sagesse sociale remarquable dans le moment de crise que nous traversons, notre peuple doit maintenant démontrer sa volonté de créer de la richesse et de l'emploi afin d'accompagner efficacement la remise en ordre des finances publiques.

Les Dépêches de Brazzaville

FIBRE OPTIQUE

Le Congo et le Gabon harmonisent les stratégies d'exploitation et de commercialisation

Le premier Comité mixte paritaire relatif à l'interconnexion en fibre optique entre le Gabon et le Congo se tient depuis ce matin à Brazzaville. La réunion vise à préparer la phase d'exploitation et de commercialisation de cette infrastructure dont les travaux, pour les deux pays, se sont achevés.

La réunion de Brazzaville, placée sous le patronage du ministre congolais des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, fait suite à la concertation d'experts des deux pays, du 19 janvier dernier à Libreville, qui annonçait la fin des travaux de l'interconnexion des réseaux à haut débit, en lançant les bases des termes d'une meilleure gestion commune de l'infrastructure.

Pendant deux jours, administrateurs, techniciens, régulateurs, juristes, spécialistes des fonctions fiduciaires et exploitants des deux pays vont poser les bases des bénéfices des deux morceaux d'infrastructures interconnectés. Un outil qui doit contribuer à l'intégration régionale ainsi qu'au développement de l'économie nu-

mérique dans la région et dans les deux pays respectifs.

En clair, les experts statueront sur la gouvernance de ce partenariat et sur l'ensemble des questions relatives à la détermination des matières technique, administrative et financière devant sous-tendre cette coopération interétatique d'interconnexion physique des infrastructures numériques.

Ils se pencheront, à en croire le programme établi, aux négociations et à la rédaction des conventions d'interconnexion, des accords commerciaux et ceux dits de « peering ». Ils examineront, par ailleurs, les détails de l'inauguration prévue pour le 23 mars, au village Lekoko, au Gabon, à la frontière avec le Congo. C'est dans cette même localité, de l'autre côté du Congo, que s'est déroulée,

le 22 décembre 2017, la cérémonie de remise officielle de cette infrastructure à fibre optique par le Cab au ministre de tutelle.

Le ministre Léon Juste Ibombo s'est réjoui de ce que le projet concrétise la vision commune des chefs d'Etat et de gouvernement des pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), dans le cadre de l'intégration sous-régionale à travers les infrastructures large bande à fibre optique.

Pour sa part, le coordonnateur national du projet Central african backbone (Cab), Yvon Didier Miéhakanda, a salué l'achèvement d'un processus qui devra aider au développement de l'économie numérique des deux pays. Ce projet réduira les coûts d'interconnexion, a rassuré le directeur général de développement des réseaux du Gabon, vice-président du Comité de direction du projet d'interconnexion entre les deux pays.

Quentin Loubou

FINANCES

Les agents des impôts lancent un préavis de grève

Les travailleurs évoluant à la Direction générale des impôts et des domaines (DGID) ont lancé un préavis de grève de sept jours à compter du 21 février jusqu'au 1er mars 2018.

Dans un document cosigné par les secrétaires généraux de la coordination du collège des syndicats de la DGID et de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), ces derniers réclament le paiement des primes d'incitation (neuf mois) et de rendement (2013, 2014 et 2015).

Ils soulignent la non-mise en place d'une commission de travail devant regrouper le cabinet du ministre des Finances, la direction générale du Trésor, la DGID et le collège des syndicats des impôts « pour faire le point des rétrocessions des pénalités 2016 et 2017 et la lumière sur les deux milliards 800 millions rétro-cédés à la DGID ».

Par ailleurs, les agents des impôts déplorent le refus, par la tutelle et la DGID, de dialoguer avec leurs représentants syndicaux, de même que « la création d'un syndicat parallèle à la DGID pendant la période des négociations visant à affaiblir les efforts de la coordination ».

Le système fiscal congolais a été institué en 1960. La moyenne mensuelle des recettes fiscales se situe autour de soixante-huit milliards en 2015 et de cinquante-six milliards de francs CFA en 2017.

Les recettes fiscales occupent une place importante dans les ressources budgétaires de l'Etat, surtout au moment où le pays traverse une crise économique et financière délicate, due à la chute du prix de baril de pétrole sur le marché mondial.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FORCE PUBLIQUE

Une quarantaine d'instructeurs formés au Droit international humanitaire

Un atelier de formation des instructeurs de la Force publique, notamment des officiers et sous-officiers supérieurs de la Zone militaire de défense (ZMD) n°8, s'est déroulé les 19 et 20 février à Kinkala, chef-lieu du département du Pool.

Organisé par l'état-major général des Forces armées congolaises (FAC) en partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ce séminaire visait à renforcer l'effectif des officiers et sous-officiers supérieurs formateurs en Droit international humanitaire (DIH). L'autre but était de rendre plus effectif l'enseignement de cette matière dans les unités de la Force publique. Ainsi, plusieurs sous-thèmes ont été développés, parmi lesquels le DIH et les opérations militaires par Tim Brown, délégué auprès des forces et groupes armés au CICR au Cameroun et au Tchad. Le chef d'état-major du 1^{er} régiment blindé, le commandant Juste Mauriac Ndahou a, quant à lui, exposé sur le DIH dans les

FAC. La conseillère du chef de mission du CICR au Congo, Arlette Mayama, a commenté, de son côté, le film sur l'introduction du CICR. Après la phase théorique, la quarantaine de participants a suivi un exercice pratique sur le comportement envers les combattants en péril. Présidant les cérémonies d'ouverture et de clôture, le commandant de la ZMD n°8, le colonel Basile Boka, a indiqué que l'objectif visé par cet atelier a été atteint. En effet selon lui, les apprenants ont su que les opérations militaires conduites lors des conflits armés, sans faire recours aux lois et coutumes de la guerre, augmentent les souffrances des hommes et des femmes se trouvant sur les champs de bataille.



D'où l'intérêt du DIH, qui constitue, a-t-il dit, le socle de la réglementation des conflits armés internationaux ou non.

« Cet atelier a permis aux formateurs d'échanger avec les apprenants sur les notions importantes du DIH et leur a donné des outils nécessaires pour améliorer l'enseignement de ce droit dans les unités de

la Force publique du département du Pool », a souligné le colonel Basile Boka.

D'après lui, la Zone militaire de défense n°8 dispose d'un vivier d'instructeurs sur lequel se fondent désormais les attentes du commandement en la matière. S'adressant aux participants, il leur a rappelé que les enseignements et les documents

reçus ne devraient pas être considérés comme un héritage personnel. « Vous devez plutôt vous servir de ces outils pour diffuser le plus largement possible ce droit. Ce n'est que de cette façon que la Force publique garantirait son efficacité dans l'accomplissement des missions tant intérieures qu'extérieures. Je veillerai personnellement à ce que le DIH intègre tous les programmes d'instruction dans la ZMD 8 », a conclu le colonel Basile Boka.

Notons que le DIH impose aux Etats de veiller à la connaissance et au respect du Droit des conflits armés (DCA). En effet, les Etats sont contraints de vérifier si tous les membres de leurs forces armées sont correctement formés au DCA. Concernant le Congo, le pays s'est engagé sur cette voie depuis 1967 avec la ratification des conventions de Genève.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION MILITAIRE

Les Etats-Unis et le Congo veulent améliorer leurs relations

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, s'est entretenu le mercredi 21 février à Brazzaville avec une délégation des officiers généraux américains. Les deux parties entendent développer leur coopération dans les domaines maritime, d'entraînement et de formation des stagiaires.

« J'ai conduit une délégation de quinze généraux pour qu'ensemble nous puissions passer en revue les points liés à l'amélioration des relations militaires qui existent entre nos deux pays », a indiqué le chef de la délégation américaine, le général d'armée à la retraite, John Paxton.

Au cours de leur entretien, il a évoqué le programme Cap Stone, un programme initié par le Congrès américain qui consiste à rassembler les intelligences sur les questions de sécurité afin d'être sûr que les nouveaux généraux sont bien conscients de leurs responsabilités, des relations et des enjeux en place dans les régions où ils iront travailler, avant de prendre leurs fonctions. « Ce sont là de nouveaux généraux qui vont travailler sur les relations des Etats-Unis, soit avec l'Afrique, soit aux Etats-Unis, ou en Allemagne où nous avons un siège. L'Afrique par sa démocratie est un environnement très important. Il est donc important de connaître les questions continentales africaines et nationales de chaque pays », a précisé John Paxton.

Accompagnés de plusieurs autorités militaires congolaises, les officiers généraux américains ont fait la ronde de plusieurs structures militaire et civile, entre autres, l'Académie militaire Marien- Ngouabi, le Centre international de conférence de Kintélé et la Case de Gaulle. À l'Académie militaire, après la présentation de la structure de l'Enver par les responsables de cet établissement à base d'un diapo, suivie de la signature du livre d'or, la délégation des officiers généraux américains a visité les installations de cette école.

Signalons que la délégation américaine avait été reçue par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division, Guy Blanchard Okoï.

Guillaume Ondzé

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES MARCHÉS

Le personnel réclame deux mois de salaire impayé

Le retard non justifié de leur rémunération a été évoqué le 22 février, dans le communiqué final sanctionnant les travaux de l'assemblée générale dirigée par le président du collectif des délégués du personnel de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), Armel Ibara Koumou Dzo

Les agents ont exigé le paiement en urgence des arriérés des mois de janvier et février 2018. Ils recommandent l'audit organisationnel et financier de l'ARMP en accédant à ses comptes domiciliés dans les différentes banques du pays et la mise en place par la Primature d'une commission spéciale d'experts, élargie à la présidence de la République en vue du renouvellement de l'institution dont les mandats ont déjà expiré.

D'après le collectif, le personnel est sous réserve et s'abstient de tout mouvement de grève, au regard de la conjoncture socio-économique

et politique du Congo. Cependant, la non prise en compte de leurs recommandations le conduira auprès de la présidence de la République, explique le communiqué.

L'ordre du jour a porté sur six points dont l'examen de la situation des arriérés de salaire des mois de janvier et bientôt février, les réclamations essentielles du personnel transmises à la direction générale depuis 2013 ainsi que les divers.

A l'examen du point portant sur les réclamations essentielles du personnel transmises à la direction générale depuis 2013, le personnel a souligné que tous les problèmes posés n'ont jamais trouvé gain de cause. Les agents de l'ARMP sont confrontés aux problèmes de manque de bulletin de salaire depuis près de sept ans, et de retrait non justifié des indemnités des fonctionnaires en détachement à l'ARMP chaque mois.

La non affiliation de certains agents à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). « Depuis une année

et demie, le personnel constate que les prélèvements systématiques sans discontinuité des cotisations sur chaque agent s'effectuent, mais ne sont pas reversées à la CNSS. A ce jour, ces arriérés relatifs aux impayés de cotisations par l'ARMP, d'octobre à décembre 2016 et de janvier 2017 à février 2018, s'élève à 80.235.005 FCFA », indiquent-ils.

Autres problèmes : le manque d'internet, le manque d'information depuis 2015, sur les suites judiciaires de l'affaire opposant le ministère public et l'Etat congolais pour le détournement de près d'un milliard FCFA au préjudice de l'ARMP, la non-participation des délégués du personnel aux sessions du conseil de régulation, le manque de transparence dans la gestion de la redevance des marchés passés par le Comité d'organisation des 11^e jeux africains payés à l'ARMP en 2015, au titre des marchés du Coja, soit 190.419.618 FCFA et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

MÉDIAS

Le CSLC préoccupé par la place de la radio et télévision parlementaires dans les institutions de la République

La problématique de la radio et la télévision parlementaires au niveau des deux chambres du parlement a été au centre des entretiens que le président du Conseil Supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a eus avec Pierre Ngolo le 22 février à Brazzaville.

« Pour nous, la place de cette radio-télévision dans les institutions parlementaires est très importante. Ce sont des médias qui viendront renforcer les médias publics », a déclaré Philippe Mvouo.

Pour ce dernier, le fonctionnement de ces deux entités va changer tant soit peu le visage de l'environne-

ment médiatique dans notre pays avant de rappeler qu'avec ces deux médias, c'est une autre dimension communicationnelle qui va s'établir au mieux, une autre façon de faire fonctionner la démocratie.

« En réalité, lorsqu'on parle du débat démocratique, ce n'est pas dans la rue et dans les partis politiques seulement qu'il doit s'exercer. Le creuset de ce débat, c'est le parlement, c'est là que la majorité, l'opposition, le centre ou encore la société civile doivent débattre toute leur stratégie politique. », a ajouté Philippe Mvouo.

Pour le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, la radio et la télévision parle-

mentaires sont de bons instruments pour faire vivre cette démocratie. « Je suis étonné que cette radio-télévision ne soit pas entendue au-delà des limites du parlement. Je suis donc venu savoir où le parlement en est-il avec ces deux médias, quoique l'on bascule vers la télévision numérique », a encore signifié le président du CSLC. Il a également évoqué la question du retrait de toutes les fréquences analogiques qui n'épargne pas ces deux médias du parlement. Enfin Philippe Mvouo a évoqué la question de la tenue des assises de la presse sans pour autant donner la date exacte de celles-ci.

Jean Jacques Koubemba

POOL/ MINDOULI

Jean-Bosco Mahoungou : « Depuis la signature de l'accord du 23 décembre 2017, il y a vraiment l'apaisement »

Secouée par le conflit armé qui a déchiré le département du Pool depuis avril 2016, la communauté urbaine de Mindouli se remet petit à petit de son choc. Mais une chose est vraie, l'herbe a pris une ampleur considérable jusqu'au point de confondre la localité à une jungle.

Interrogé par la presse, l'administrateur-maire de Mindouli, Jean-Bosco Mahoungou, explique comment la ville a été secouée par le dernier conflit armé. « Mindouli-centre a vécu la guerre mais ensemble avec la Force publique, les chefs de quartier, les autorités locales, nous avons tenu à ce qu'il n'y ait pas beaucoup de perturbations. Vous verrez qu'il y a des habitants de Mindouli qui sont allés se réfugier à Lou-tété, à Bouansa, à Madingou et à Nkayi. J'ai des collaborateurs, des chefs de quartier et des secrétaires, qui se sont fait enregistrer à Dolisie, Pointe-Noire », raconte-t-il.

Selon lui, depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, le 23 décembre 2017, entre les représentants du gouvernement et ceux de Frédéric Bintsamou « Pasteur Ntumi », « il y a vraiment l'apaisement et nous remercions vivement le chef de l'Etat qui, en sa qualité de père de la nation, a regardé et compris les souffrances de la popu-

lation. », a-t-il dit.

Pour Jean-Bosco Mahoungou, le nombre des personnes ayant quitté leurs villages pour venir se réfugier à Mindouli-centre, oscille entre 30 et 40 000. Un nombre assez difficile à déterminer, a-t-il expliqué, d'autant plus que certains déplacés ont fini par changer de localités, car les familles d'accueil n'arrivaient plus à les nourrir. « Déjà les familles d'accueil elles-mêmes ne pouvaient pas sortir hors de la ville pour aller récupérer les produits agricoles. Ce n'était pas facile d'entretenir ces déplacés », a conclu l'administrateur-maire de Mindouli.

Carte postale de Mindouli

La ville de Mindouli est limitée au nord par la rivière Loukouni, qui est un affluent du fleuve Niari. Au sud, elle est frontalière avec la RDC, dont certaines localités sont situées à 15 kilomètres de Mindouli, au sud-ouest, par le pont Mindoundou, à l'ouest par le village Nzinzzi, et à l'est par le pont Nsaboukou. Elle est peuplée



Jean-Bosco Mahoungou/ADIAC

par 25 000 habitants avec une superficie estimée à 67,500 km² et 25 km d'une voirie urbaine, non aménagés. Les 7 habitants au km² sont subdivisés par 49% d'hommes et 51% de femmes. Considéré comme l'un des districts les plus peuplés du département du Pool, Mindouli constitue également un des plus grands bassins agricoles. En effet, dès 1935, sous l'égide des services d'élevage coloniaux, furent introduits les premiers bovins de race Ndama en provenance du Congo-belge, de

l'Oubangui-Chari et de la Guinée.

Après la récente guerre, qui a opposé les éléments de force publique à ceux du pasteur Ntumi, cette ville, dont le département a connu la politique de la municipalisation accélérée, en 2012, est devenue l'ombre d'elle-même. Outre l'éclairage public même en pleine journée, la communauté urbaine de Mindouli est totalement envahie par l'herbe. Sur place, des édifices publics, dont le siège de la mairie et de la sous-préfec-

ture sont restés des éléphants blancs, alors qu'en cette période on ne parlait pas encore de crise au Congo. Apparemment, l'école fonctionne à merveille comme en témoignent les colonnes d'élèves en provenance du lycée et du collège de la localité. L'école primaire André-Grénard-Matsoua, située à quelques encablures de l'actuel siège de la sous-préfecture, a présenté, elle aussi, un décor d'une structure qui vit au quotidien. Le marché est quelque peu inondé des personnes.

« Vous savez que Mindouli, entretemps, était secouée par la guerre du Pool, c'est la raison pour laquelle vous voyez que l'herbe pousse n'importe comment. La fréquence des pluies est un véritable casse-tête pour nous. Cet état est dû aux déplacements, parce que nombreux ne vivent plus dans la localité. C'est ce qui justifie l'état actuel de certaines parcelles qui sont désertes. Il y a une opération très permanente instituée par l'administrateur-maire, malheureusement, ce sont les pluies qui nous agacent, il pleut abondamment ici », a expliqué Sébastien Mouzita, chef de quartier de Mindouli-centre.

Parfait Wilfried Douniama

COGENO GROUPE BUSINESS PLAN: COGENO – SOFINO – EDEN, FRERES ET SŒURS

OBORO ASSOCIATION RESIDENCES ET APPARTEMENTS DE FAMILLE NGANGUIA ENGAMBE ANGUIOS

Lance un avis de recrutement pour travailler sur l'avenue Jean Dominique Okemba pendant une période déterminée et indéterminée.

A-Contrat à durée déterminée du 26 mars au 2 août 2018. Pour un salaire à partir du SMIG congolais. Qualité acceptée :

-Ouvriers qualifiés des travaux publics ou privés
« Maçons, ferrailleurs, métreurs, numérateurs des adresses, conducteurs des travaux, poseurs de clôtures et portails, dépanneurs, nettoyeurs des caniveaux, contrôleurs des travaux, entretien espace vert sur l'avenue Jean Dominique Okemba et à la rue Loukoléla, ruelle du palais résidentielle du président Anguios NGANGUIA ENGAMBE », pendant cinq (5) mois.

B-Contrat à durée indéterminée

-Quatre (4) chauffeurs-mécaniciens qualifiés
-Quatre (4) agents de service de sécurité et dépanneurs
-quatre (4) vendeurs-conseils,
-deux (2) distributeurs (facteurs conscients) des journaux, des prospectus et autres gratuits sur l'avenue Jean Dominique Okemba dans les boîtes aux lettres placées dans toute l'avenue Jean Dominique Okemba

C- Les dossiers de candidatures sont à déposer aux numéros 130, Avenue Jean Dominique Okemba Talangaï « le Vatican » dans la boîte aux lettres au n° 72, Boulevard Denis Sassou N'Guessou au Centre-ville à côté de la librairie des Dépêches de Brazzaville.

Toutefois, à l'avenue Jean Dominique Okemba au café contact du Savoir-faire, nous vendons aux tarifs suivants les jours des samedis de l'avenue Jean Dominique Okemba :

**Don de l'avenue Jean Dominique Okemba
OBORO ASSOCIATION RESIDENCES ET
APPARTEMENTS
DE FAMILLE NGANGUIA ENGAMBE ANGUIOS
130, avenue Jean Dominique Okemba Talangaï
« le Vatican »**

N°	Désignation	FCFA	Euros	Dollars (Prix flexible)
1-	J & B	6.000	9.15	11
2-	Grants	6.000	9.15	11
3-	Johnnie Walker	6.000	9.15	11
4-	Chivas Regal	6.000	9.15	11
5-	Jack Daniels	6.000	9.15	11
6-	VAT 69	6.000	9.15	11
7-	Heineken bière	300	0.46	0.53
8-	Jus	300	0.46	0.53
9-	Doppel	300	0.46	0.53
10-	1664	300	0.46	0.53

Aujourd'hui, demain au lendemain

**L'avenue Jean Dominique Okemba
Café contact du savoir-faire
OBORO ASSOCIATION
RESIDENCES ET APPARTEMENTS DE FAMILLE
NGANGUIA ENGAMBE ANGUIOS
130, avenue Jean Dominique Okemba Talangaï
« le Vatican »**

A :
-Baongo – Makélékélé
-Diata
-Centre-ville de Brazzaville
-Pointe-Noire centre-ville



OBORO ASSOCIATION RESIDENCES ET APPARTEMENTS DE FAMILLE NGANGUIA ENGAMBE ANGUIOS

Pour la transparence de la gestion du projet, communique deux (2) numéros de comptes à la population congolaise, à tous ceux qui veulent participer à l'encouragement du projet

Comptes n° 19699101101LCB Bank; 0059 450
1101 LCB Bank

DIPLOMATIE

Le Venezuela et le Congo disposés à diversifier leur partenariat

Les deux parties ont exprimé cette volonté, le 22 février, à la faveur d'un large échange de vue à Brazzaville entre le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, et son homologue vénézuélien, Jorge Arreaza, en séjour dans la capitale congolaise.

« Nous voulons renforcer tous nos projets au Congo et fixer d'autres domaines de coopération », a indiqué le chef de la diplomatie vénézuélienne, à l'issue de la rencontre. « Nous avons parlé non seulement de l'énergie, des mines, mais aussi du social, de l'éducation, la santé, la culture, et voulons que les étudiants congolais aillent étudier au Venezuela », a-t-il ajouté.

En ce qui concerne le secteur de l'éducation Jorge Arreaza, qui était en compagnie de l'ambassadeur du Venezuela au Congo, Norma Borges, a dit que



Le ministre Jean-Claude Gakosso s'entretenant avec son homologue vénézuélien Adiac.

les autorités de Caracas souhaitent que les étudiants congolais aillent étudier au Venezuela, même s'il y a des groupes qui apprennent déjà l'espagnol

au Congo. « Au Venezuela, il n'y a pas mal d'étudiants et près de cinq cents étudiants africains ont eu leurs diplômes. Nous voulons qu'il y a également des Congolais qui soient diplômés des écoles et autres universités vénézuéliennes. Des Vénézuéliens doivent également venir au Congo - étudiants, ingénieurs, médecins, pour renforcer et compléter notre économie ». « Ce qui est fondamental concernant la coopération sud-sud », a-t-il estimé.

Le ministre Jean-Claude Gakosso a, pour sa part, donné la position du Congo au sujet de la situation qui prévaut au Venezuela. « Notre point de vue est invariable : il faut laisser aux peuples eux-mêmes de

décider de leur destin. Nous n'avons pas à imposer au peuple le chemin à suivre », a-t-il déclaré. Le chef de la diplomatie congolaise a ajouté : « Nous respectons les choix qui sont faits ailleurs, et nous souhaitons également que les grandes nations ou d'autres respectent aussi les choix que nous faisons en toute indépendance et en toute liberté ». Evoquant la question de la coopération économique, le ministre des Affaires étrangères a affirmé que les deux pays « ont tout à gagner (...) en développant une coopération qui soit mutuellement avantageuse », puisque le Venezuela est un grand pays producteur de pétrole, dont le sol regorge beaucoup de minerais.

Nestor N'Gampoula

CÉDÉAO

La création d'une monnaie unique se profile

La « task force » présidentielle de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a approuvé, ce 21 février à Accra au Ghana, la nouvelle feuille de route en vue de la création de l'ECO, la monnaie unique de la zone économique.

La nouvelle feuille de route pour la mise en œuvre, en 2020, de la monnaie unique de la Cédéao a été entérinée par la 2e réunion du Comité ministériel de la Task force présidentielle, le 19 février dernier. Cette session, qui a regroupé les ministres des Finances de Côte d'Ivoire, du Ghana, du Niger et du Nigeria, ainsi que les gouverneurs des Banques centrales de la Cédéao, s'est également penchée sur les acquis, les problèmes et les perspectives d'ici à 2020.

A l'ouverture des travaux, le président de la Commission de la Cédéao, Marcel de Souza, a plaidé pour que l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (Amao) joue un rôle moteur dans le processus de création de cette monnaie, et qu'elle soit appuyée par l'Institut monétaire de l'Afrique de l'Ouest (Imao) pour des activités spécifiques.



La réunion d'Accra ne doit pas être une de plus, a laissé entendre Marcel de Souza, se félicitant des progrès réalisés par l'espace Cédéao dans sa quête de création d'une monnaie commune.

Pour sa part, le ministre ghanéen des Finances, et président en exercice du Comité ministériel, Ken Ofori-Atta, a indiqué que le succès de la construction d'une union monétaire dépend du niveau d'engagement des différentes parties prenantes. Après s'être félicité de l'engagement politique des autorités en faveur de la monnaie unique, il a exhorté ses homologues à transformer ce soutien en actions concrètes pouvant conduire vers une union monétaire effective. Ken Ofori-Atta a notamment demandé aux parties prenantes d'engager la réflexion pour que des choix pertinents soient opérés par rapport au régime de change et l'établissement d'un mécanisme de surveillance multilatérale au niveau régional. Il a cependant déploré le peu de succès enregistré par les Etats membres de la Cedeao dans la réduction du niveau de la dette publique et du déficit budgétaire, deux préoccupations qui constituent de véritables challenges pour l'Afrique de l'Ouest.

En octobre dernier, les dirigeants ouest-africains avaient confié à ce groupe, composé des présidents du Nigeria, du Niger, de la Côte d'Ivoire et du Ghana, le soin d'accélérer la marche en avant vers une seule devise. Les dirigeants de la Cédéao et notamment les présidents qui composent la « Task force » sont décidés à montrer aux opinions publiques que la monnaie unique ne restera pas le serpent de mer qui navigue dans les fonds obscurs de la politique monétaire ouest-africaine depuis 1980.

Josiane Mambou Loukoula

G5 SAHEL

Une conférence des donateurs à Bruxelles

La rencontre, qui regroupera ce 23 février une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement, a pour but de renforcer le soutien à la force conjointe, constituée notamment du Mali, du Niger, du Burkina Faso, de la Mauritanie et du Tchad.

Les dirigeants européens se rassembleront à cette occasion pour un sommet informel de l'Union européenne (UE) programmé l'après-midi et une dizaine de ministres des Affaires étrangères, dont ceux du Sénégal, d'Arabie saoudite, de Tunisie, du Maroc ou de Norvège. Le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, très engagé dans le dossier, et la chancelière allemande, Angela Merkel, seront aux côtés des chefs d'Etat du G5 Sahel.

A la veille de la conférence, l'Elysée s'est félicité de la mobilisation des chefs d'Etat et de gouvernement, soulignant qu'elle est « la preuve d'une prise de conscience collective de l'importance du Sahel pour la stabilité de l'Afrique et, au-delà, de l'Europe ». Malgré, un responsable européen a dit que cette stabilité est loin d'être acquise, puisque « la situation sécuritaire s'est détériorée », surtout « au Mali avec des attaques quotidiennes ». Pour preuve, il faut évoquer la dernière attaque dans le pays, qui a entraîné la mort, le 21 février, de deux militaires français, tués dans l'explosion d'une mine artisanale. Un autre soldat, de nationalité française, a également été blessé dans cette attaque.

Ayant de la peine à boucler

le financement de leur force conjointe, estimé actuellement à 250 millions d'euros, les pays du G5 Sahel ont récemment appelé la communauté internationale « à mettre en place des ressources additionnelles pour y faire face ». L'objectif de la conférence de Bruxelles est donc de « passer la barre des 300 millions d'euros mobilisés », comme l'a fait savoir l'Elysée. L'UE devrait engager 50 millions d'euros supplémentaires qui s'ajoutent aux 50 millions déjà annoncés. Des contributions d'autres pays, moins importantes sont également attendues.

Hors d'Europe, l'Arabie saoudite s'est déjà engagée à hauteur de 100 millions d'euros, les Emirats arabes unis de 30 millions, tandis que les cinq pays fondateurs doivent apporter 10 millions chacun. Les Etats-Unis ont, quant à eux, promis aux cinq Etats membres du G5 Sahel une aide bilatérale globale de 60 millions de dollars. Alors qu'un calme précaire allait revenir au Mali, après l'intervention française en 2013, les factions djihadistes ont retrouvé un nouveau souffle dans le nord et le centre du Mali, malgré la présence de 12 000 Casques bleus de l'ONU et de la force française Barkhane, qui mobilise 4 000 hommes dans la

région. Ces terroristes multiplient, ces derniers temps, des attaques contre ces forces et l'armée malienne, et ont étendu en 2017 leurs actions au centre et au sud du Mali, à la frontière avec le Niger et le Burkina Faso, qui sont aussi régulièrement touchés. Il s'en est suivie la mort de douze militaires français depuis le lancement de l'opération Barkhane en 2014. En attendant de réunir les financements nécessaires, la force du G5 Sahel, qui dispose d'un Quartier général à Sévaré (Mali), a déjà mené en coordination avec Barkhane deux opérations dans la zone des « trois frontières » entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso. « L'urgence est de maintenir la pression et d'accroître les capacités des armées nationales », estime l'Elysée. Il s'agira donc pour la communauté internationale de lutter efficacement contre le terrorisme en lançant des actions à long terme en faveur du développement dans le cadre de « l'Alliance pour le Sahel », qui a déjà identifié 400 projets de développement dans le Sahel, pour un coût global de six milliards d'euros sur la période 2018-2022.

À Bruxelles, le président français devrait, selon l'Elysée, annoncer que son pays va augmenter de 40% son aide au développement pour les pays du G5 dans les cinq prochaines années, à 1,2 milliard d'euros.

Nestor N'Gampoula



**PROMO
GIGA POMBA**
Plus de temps de connexion
à prix **KDO**
Compose *121*4#



3GB
5 000^F 7
jours

45 GB

30 000^F 30
jours

LE RESEAU DES SMARTPHONES

FRANCE-LIBERIA

George Weah, «pivot central» de la nouvelle politique africaine d'Emmanuel Macron?

Le nouveau président du Liberia a réservé sa première visite officielle en Europe, à la France (du 20 au 23 février), où il a été convié à un déjeuner de travail avec son homologue français, Emmanuel Macron, à l'Élysée. Y ont également pris part, les footballeurs Didier Drogba, Kylian Mbappé et le patron de la Fifa, Gianni Infantino.

George Weah est un homme du 21^e siècle. Il bénéficie de trois nationalités: libérienne, française et américaine, et un fils qui joue au Paris-Saint-Germain. Il a placé son mandat sous le signe de l'espoir. Emmanuel Macron a promis de l'accompagner à relever les défis de son pays.

Le nouveau président du Libéria a hérité d'un pays «sans argent», sans infrastructures, et confronté à des défis plurisectoriels. Monrovia vient d'être inscrit sur la liste des pays africains prioritaires de l'aide au développement.

«Cher Emmanuel, je suis honoré de rejoindre une nouvelle génération de chefs d'État. Nous avons beaucoup à faire ensemble, afin d'accélérer la construction de l'Afrique de demain», a déclaré George Weah.

Les questions d'intérêts communs, Liberia-France

Les deux chefs d'État ont évoqué la question de la croissance économique, de l'emploi des jeunes libériens, la place du sport comme facteur de développement et des questions d'intérêt commun, notamment un partenariat pour «une nouvelle génération de chefs d'État avec qui,



Emmanuel Macron et George Weah (DR)

la France souhaite refonder les relations entre la France, l'Europe et l'Afrique». La France entend miser sur la refondation de ses relations avec les pays du continent. Emmanuel Macron a rappelé à son homologue «la place particulière qu'il avait conservée dans le cœur des Français».

A Paris, le président libérien a aussi rencontré des hommes d'affaires pour leur présenter des opportunités d'investissement de son pays, pour boos-

ter les échanges entre les deux pays, la France et le Libéria.

Rendre le Liberia attractif pour les investisseurs

Weah veut attirer les investisseurs français. Marqué par une croissance

portante aide financière au Libéria, et les patrons français sont prêts à se mettre à contribution, dont le Médef. George Weah mise aussi sur le sport et les infrastructures pour relancer la croissance. D'ailleurs, Emmanuel Macron a eu une écoute attentive sur

il vient chercher «des opportunités pour la jeunesse» de son pays, qui représente 60% des 4,7 millions de Libériens. Pour lui, «l'éducation est cruciale. Nous devons nous assurer que les jeunes vont à l'école (...) encourager les enfants à ne plus traîner dans les rues », a-t-il dit. «Je n'ai pas eu la chance de faire des études mais après ma carrière je suis retourné à l'école, car je savais que l'éducation était la clé», rappelant que beaucoup de mes amis n'ont pas cette chance.

George Weah, «pivot central» de la politique africaine d'Emmanuel Macron?

Emmanuel Macron a dessiné sa nouvelle politique africaine, parfois hors de la zone francophone. Ce fut le cas, lors sa visite au Ghana, en novembre 2017. George Weah a démarré sa carrière footballistique au Cameroun, puis en France, avant de s'établir aux États-Unis et de retourner au Libéria. Il peut servir de pivot central pour que la vision macronienne de l'Afrique qui a appelé à une relation nouvelle avec le continent. Le président français a toujours souhaité s'appuyer sur de nouveaux cadres dirigeants en Afrique. George Magic Weah colle parfaitement à ce profil, déterminé à lutter contre la corruption, la mauvaise gouvernance et la pauvreté.

En 2016, les échanges commerciaux entre la France et le Liberia s'élevaient à quarante-quatre millions d'euros.

Noël Ndong

AFRIQUE-SANTÉ

Cent millions d'euros supplémentaires de l'UE et la fondation Bill & Melinda Gates

La fondation Bill & Melinda Gates a indiqué qu'elle va contribuer à hauteur de 51,1 millions d'euros, dans le secteur de la santé en Afrique, via l'Union européenne (UE).

Il s'agit de contribuer à l'amélioration des investissements durables dans le continent. Cette initiative vise à attirer de nouveaux investisseurs privés en faveur de la réalisation des Objectifs de développement durable. Elle permettra également d'accélérer la montée en puissance des projets au mérite avéré. L'UE a salué ce soutien à ses efforts, en faveur du développement durable en Afrique. Quant à l'Union africaine, elle compte contribuer, à son tour, à hauteur de 50 millions d'euros.

«Un tiers des investissements étrangers directs en Afrique provient de l'UE; ce soutien contribue actuellement à la création d'emplois et à la croissance sur nos deux continents. Nous devons, toutefois, en faire davantage pour améliorer le climat des affaires et mettre en place une plateforme permettant aux innovateurs africains de se développer», a déclaré le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker.

Poursuivant : «Cela passe par la participation pleine et entière du secteur privé et du secteur philanthropique et je suis reconnaissant à la fondation Bill & Melinda Gates pour leur engagement, qui est des plus nécessaires. Il s'agit là d'un investissement dans notre avenir commun. Le partenariat entre l'Europe et l'Afrique est un partenariat dans lequel nous nous soutenons mutuellement pour créer de la prospérité et faire en sorte que la planète soit un espace de vie plus sûr, plus stable et plus durable».

Bill Gates a expliqué que «l'amélioration des résultats en matière de santé permet à une société de devenir plus prospère et plus productive. Même si bien des progrès ont été enregistrés en ce sens en Afrique sub-saharienne depuis l'an 2000, nous devons déployer davantage d'efforts encore pour encourager la recherche et l'innovation, en faveur des plus démunis».

Ce nouveau partenariat dans le domaine de la santé fait suite à une première initiative conjointe avec l'UE, annoncée en décembre 2017, lors du sommet «One Planet» organisé à Paris, visant à soutenir l'élaboration d'outils et de technologies, qui bénéficient aux petits exploitants agricoles, dans les pays en développement. Dans le cadre de cette initiative, la Commission européenne apportera 270 millions d'euros et la fondation Bill & Melinda Gates 244,7 millions d'euros, pour financer la recherche agricole en vue d'aider les agriculteurs les plus défavorisés de la planète à mieux s'adapter aux conditions de culture de plus en plus difficiles induites par le changement climatique, a-t-on appris. La France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et d'autres États membres de l'UE prendront également part à ce programme.

N.Nd.

TERRORISME

Le spectre d'un « nouveau Chibok » plane encore

L'attaque d'une école de filles par les combattants de Boko Haram ravive la menace d'un kidnapping de masse, semblable à celui de Chibok, en 2014. Deux jours après l'agression, 76 écolières sur les 111 lycéennes ont été retrouvées par l'armée nigérienne.

Les insurgés du groupe jihadiste nigérien, lourdement armés, ont mené le 19 février un assaut sur le village de Dapchi, dans l'État de Yobe, tirant en l'air et faisant exploser des grenades, selon les témoignages des habitants, recueillis par l'AFP. La plupart des élèves et les professeurs de la Girls' Science Secondary School, un internat, se sont enfuis en brousse, craignant d'être enlevés par les combattants, comme ce fut le cas pour les lycéennes de Chibok dans l'État voisin du Borno, il y a quatre ans.

Selon le ministre de la Police de l'État de Yobe, Abdulmaliki Sumonu, «huit-cent-quinze étudiantes sont rentrées» à Dapchi où elles ont été «vues», sur un total de 926 élèves. «Les (111) autres sont manquantes», a-t-il déclaré, tout en précisant qu'«aucun cas d'enlèvement n'a pour l'instant été établi».

«Nous étions dans la mosquée sur le point de commencer les prières du soir quand nous avons entendu des coups de feu. Dans la panique, certaines ont escaladé la clôture et sauté dans des véhicules stationnés à l'extérieur, sans savoir à qui ils appartenaient», a expliqué l'une des jeunes filles, âgée de seize ans, qui décrit «une expé-

rience traumatisante». Aisha a dit être parmi les «chanceuses» qui sont «rentrées en courant» dans l'école jusqu'au bureau de la directrice, où elles sont restées cachées en attendant que les insurgés repartent. «Nous sommes sans nouvelles de celles qui sont entrées dans les véhicules. Nous avons le sentiment qu'elles ont été emmenées par les hommes armés», a-t-elle ajouté.

L'internat, qui accueille des filles âgées de onze ans et plus, a été fermé pour une semaine, mais les familles des élèves manquant à l'appel se sont rassemblées dans la matinée devant ses portes pour réclamer des explications, craignant le pire. «On nous a dit qu'elles s'étaient réfugiées dans d'autres villages, mais nous avons été dans tous ces villages mentionnés, en vain», a déclaré Abubakar Shehu, dont la nièce fait partie des disparues. «Nous commençons à craindre que le pire se soit produit. Nous avons peur d'avoir affaire à un nouveau scénario de Chibok», a-t-il ajouté.

Le groupe jihadiste Boko Haram, dont le nom signifie «l'éducation occidentale est un péché», mène depuis 2009, une insurrection sanglante dans le nord-est du Nigeria ayant fait plus de 20 000 morts et

2,6 millions de déplacés. Il a kidnappé des milliers de personnes, dont des femmes et des enfants, mais c'est l'enlèvement de 276 lycéennes à Chibok, en 2014, qui avait déclenché une vague d'indignations mondiales, donnant au groupe une tragique notoriété sur la scène internationale.

Le président Muahammadu Buhari a ordonné à l'armée «de prendre immédiatement les choses en main» et de «l'informer de l'évolution de la situation». Les véritables motivations des assaillants à Dapchi restent floues, même si certains villageois affirment qu'ils ont visé en priorité l'établissement scolaire. Après s'être rendus dans l'école déserte, les insurgés ont, en outre, pillé plusieurs magasins à la recherche de vivres et de matériel, selon des médias locaux.

Les rumeurs de paiement de rançons en échange des lycéennes de Chibok libérées pourraient inciter le groupe jihadiste à commettre d'autres enlèvements, prévient Amaechi Nwoko, analyste pour le Roman Institute for International Studies à Abuja. «Ils ont compris que les kidnappings peuvent être un nouveau moyen de récupérer de grosses sommes d'argent» pour acheter des armes, des munitions et des véhicules, souligne-t-il. Mais selon d'autres observateurs, la quête de moyens de subsistance au jour le jour reste le principal objectif du groupe jihadiste.

Josiane Mambou Loukoulou

CINÉMA

Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo bientôt dotées des salles de cinéma de grand standing

L'accord de partenariat visant la construction imminente de cet édifice culturel, pour le compte d'Oyo, a été paraphé le 21 février à Brazzaville, entre le maire d'Oyo, Gaston Yoka et le représentant du Groupe Vivendi, directeur développement de Canal Olympia Africa, Lionel Labarre.

avec une scène extérieure pouvant contenir beaucoup de personnes. Cette salle qui servira à l'animation des spectacles et concerts, permettra aussi de promouvoir un certain nombre de disciplines sportives, telles que la course cycliste, la pétanque et bien d'autres », a expliqué M. Lionel Labarre.

sur l'ensemble du territoire national. Il a pour but de participer à la promotion de la culture, du cinéma mais aussi du sport », a renchéri le directeur développement Canal Olympia Africa. Grand bénéficiaire de cette infrastructure, le maire d'Oyo s'est comblé d'avoir bénéficié de ce projet qui contribuera à la bonne éducation culturelle de sa population. « Nous réalisons que notre ville prend de l'envergure, parce que, qui dit cinéma, dit éducation et culture. La population d'Oyo est donc en train d'obtenir, à travers cette réalisation du groupe Bolloré, un instrument de grande valeur. Nous adressons à ce groupe notre reconnaissance, et lui promettons d'en faire bon usage », s'est réjoui de son côté, le maire de la communauté urbaine d'Oyo. Ce projet vise la promotion de la culture et du cinéma, surtout de la musique en Afrique et dans le monde.

Au plan africain, le groupe Vivendi a déjà construit des salles de cinéma du genre à Douala Cameroun, Cotonou au Bénin, Lomé au Togo, Conakry en Guinée, Dakar au Sénégal, Ouagadougou au Burkina Faso et à Niamey au Niger. D'autres salles culturelles sont en cours de construction à Bamako au Mali, à Libreville et Port Gentil au Gabon, à Accra au Ghana et à Banjul en Gambie.

Firmin Oyé

MINISTÈRE DES SPORTS

L'OMS aidera le Congo à améliorer la médecine sportive

Les deux parties vont définir des politiques et des stratégies pour un meilleur suivi médical des sportifs congolais.

« Ensemble nous allons revoir la mise en œuvre des politiques et stratégies, en médecine sportive définies par le Congo, afin de les adapter à un certain nombre de thématiques », a expliqué la représentante de l'Organisation mondiale de la santé au Congo, Fatoumata Binta Diallo, au sortir de l'audience avec le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, le 22 février à Brazzaville.

Il s'agira aussi de remettre en place la formation en médecine sportive. À ce propos, Fatoumata Binta Diallo estime que les médecins sportifs doivent de plus en plus se spécialiser pour mieux animer les centres médico-sportifs dont regorge le pays. « Les centres médico-sportifs doivent être dans les normes. Nous verrons dans quelle mesure nous pouvons appuyer ces structures », a-t-elle déclaré.

Fatoumata Binta Diallo a, par ailleurs, rappelé que le sport (activités physiques au sens large) constitue un moyen essentiel pour la lutte contre les maladies non transmissibles comme le cancer... Lesquelles maladies, dues notamment à la sédentarité et aux mauvaises habitudes alimentaires, prennent de l'ampleur au Congo.

Rominique Makaya



La représentante de l'OMS au sortir de l'audience /Crédit photo Adiac



Gaston Yoka (à gauche) et Lionel Labarre signant l'accord le 21 février. Photo Adiac

Le projet piloté par le Groupe Vivendi, une succursale du groupe Bolloré, prévoit la construction, incessamment, dans la ville d'Oyo, département de la Cuvette, d'une salle de cinéma et de spectacles haut de gamme, d'une capacité d'accueil de trois cents places assises.

« C'est une salle de cinéma moderne de trois cents places,

Hormis la ville d'Oyo, le même groupe va aussi construire des salles de cinéma à Brazzaville, dont l'accord a été signé le 20 février ainsi qu'à Pointe-Noire où le chantier a déjà démarré.

« C'est un projet global qui prévoit la construction de trois salles de cinéma au Congo, notamment à Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo avant de s'étendre

ACCENT

SE RÉINVENTER POUR
VOUS OFFRIR LE MEILLEUR

LE GROUPE
BGFIBank
S'ENGAGE À
VOS CÔTÉS

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé & Príncipe - Sénégal

www.groupebgfibank.com


BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir



100.3 FM

Déjà 8 ans au service des Sociétaires...

19 février 2010 - 19 février 2018

Joyeux anniversaire!



Nous écouter sur **CANALSAT** 452
Ou en streaming www.mucodec.com



LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

L'AS Otohô humiliée à Alger

La compétition va se poursuivre le 6 mars dans la phase des seizièmes de finale sans aucun club congolais. C'est la conséquence des mauvais résultats obtenus par l'AS Otohô et l'AC Léopards dans la manche retour des préliminaires.

L'AS Otohô, le seul club congolais, qui avait un avantage psychologique conséquent de deux buts obtenus à l'aller à Owando, a démontré, qu'elle ne sait pas voyager. Ce voyage à Alger lui a permis d'apprendre les cours de la haute compétition. Car pour son premier déplacement à l'extérieur dans la plus prestigieuse compétition des cours, elle a été laminée, le 21 février à Alger (0-9), par le Mouloudia club puis éliminée d'entrée de jeu.

Sur un climat qui leur était défavorable (l'hiver) puis surpris par une pluie battante, les joueurs de l'AS Otohô n'en pouvaient plus. Il ont bu le calice jusqu'à la lie. D'ailleurs, notre confrère du site Dzfoot.com révélait sur le site du football algérien que « l'arbitre a arrêté le match à la 88^e minute, parce que les joueurs congolais étaient frigorifiés ».

Les peines des Congolais commencent dès l'entame de la rencontre. On jouait à peine la 4^e minute quand l'arbitre accorde un penalty à Mouloudia. Derardja transforme la faute en but. La suite, c'est la pluie des buts qui s'est abattue sur les têtes des joueurs de l'AS Otohô. Le Mouloudia réussit à refaire son retard à la 23^e minute par l'entremise de Nekkache. Il sera imité à la 33^e minute par Souibaa, qui inscrit le troi-

sième but à la 33^e minute. 3-0, tel est le score à la pause. La reprise sera plus catastrophique. Quinze secondes seulement après la relance, Amada corse d'addition avant le festival de Nekkache, lequel a signé le 5^e et le 6^e but en l'espace de 5 mn (61^e et 66^e minute). Les joueurs de Mouloudia déjà assurés de leur qualification vont une fois de plus appuyer là où ça faisait mal. Ils profitent du manque de réaction de l'adversaire pour le punir sévèrement. Tour à tour,



L'AS Otohô n'a pas été à la hauteur à Alger/Adiac

Hachoud à la 70^e et Balegh à la 76^e minute ont changé le tableau d'affichage à 8-0. Insatiable, Nekkache signe un quadruplé à la 80^e minute, pour un 9-0 historique.

L'AC Léopards laisse échapper la qualification dans les derniers instants

Dans les heures qui ont précédé, les Léopards de Dolisie ont laissé les Congolais dans les profonds regrets. La pilule

a été dure à avaler quand on laisse filer une qualification dans les derniers instants du match pour répéter les performances de l'année passée au tour de cadrage face à Mbabane Swallows. Mené au score, l'AC Léopards avait réussi à égaliser à Lomé face à l'AS Togo-port. Mais le deuxième but togolais ramenait les deux équipes à égalité 3-3 (2-1, 1-2). Lors des tirs au but, Césair Gandzé n'a pas été chanceux. Sa frappe sur le poteau puis Boris Moubhio a mal exploité

la balle de match en manquant, lui aussi, le penalty. Score final (3-4), en faveur des Togolais, qui recevront le 6 mars El Hilal du Soudan. En Coupe africaine de la Confédération, le Cara vainqueur de l'Asante Kotoko de Kumasi recevra l'Union sport Ben Guerdane de la Tunisie. La Mancha affrontera, dans la même période à Pointe-Noire, Al Ahly Sendi du Soudan.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diabls rouges et des Congolais de la diaspora en Afrique et en Europe

Afrique du Sud, 21^e journée, 1^e division

Les Free States Stars prennent un point sur le terrain des Mamelodi Sundowns (1-1). Titulaire, Harris Tchilimbou a délivré une passe décisive sur l'égalisation à la 53^e avant de sortir à la 85^e. Avec 33 points, l'équipe de l'international congolais est 4^e du classement.

Chypre, 2^e tour de la Coupe

Vainqueur à l'aller, avec un but de Kifoueti (3-2), Doxa se qualifie après son match nul face à l'Omonia Nicosie (1-1). Titulaire, Rahavi Kifoueti a été remplacé à la 70^e, juste après l'égalisation des visiteurs.

Battu 0-2 à domicile au match aller, l'Ernis Aradippou de Juvhel Tsoumou s'incline lors de la manche retour sur le terrain de l'APOEL (1-5). L'international congolais, averti à la 49^e, a joué tout le match.

France, match en retard de la 19^e journée, 4^e division Le Puy concède le nul 1-1 face à Montceau. Titulaire face à son ancien club, Christopher Missilou s'est distingué sur une grosse frappe dans les premières minutes.

Turquie, 23^e journée, 2^e division

Titulaire, Chris Bakaki a été remplacé à la 91^e minute lors du revers de Manisaspor sur le terrain de l'AS Istanbulspor (0-1). Les locaux ont inscrit l'unique but du match à la 96^e sur penalty, après l'expulsion du gardien de Manisaspor. Rageant.

Ukraine, match en retard de la 18^e journée, 1^{re} division Remplaçant au coup d'envoi, Emmerson Illoy-Ayyet est entré en jeu à la pause lors du revers de l'Olimpik Donetsk sur le terrain du Karpaty Lviv (1-2). L'Olimpik, 25 points, perd ainsi sa 6^e place (dernière place qualificative pour les play-offs).

Youth League, 8^e de finale. Les U19 de Monaco sont éliminés par leurs homologues de Tottenham (1-1, puis 1-3 aux tirs au but). Sans Jordi Mboula, blessé, ni Han-Noah Massengo, resté sur le banc

Camille Delourme

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES MOBILIERES

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public Brazzavillois qu'à la demande de la Banque Espirito Santo Congo dite BESCO, il sera procédé le samedi 03 Mars 2018 à 10heures dans l'enceinte de sa Direction Générale sise Avenue Amilcar CABRAL et au N°03, rue Impolo Mpila vers le dépôt FAAKI Congo, à la vente aux enchères publiques et derniers enchérisseurs des biens suivants saisis au préjudice de la société BOLD HOTEL Sarl:

- 1-Véhicule
 - Une voiture de marque TOYOTA LAND CRUISER V8
- 2- Matériaux de construction
 - Disques à couper et à meuler
 - Rouleaux isolation
 - Pots de peinture
 - Feuilles de copeau-plaque
 - Tuyaux PPR
 - Plaque de plâtre
 - Supports en alu pour faux plafond
 - Tiges filetées
 - Rabots à bois
 - Visseuses
 - Aspirateur HITACHI
- 3- Equipements de restauration
 - Grand four à quatre foyers
 - Four électrique à pizza
 - Frigos et congélateurs
 - Fauteuils en rotin
 - Petits coffres-forts

- Lits avec matelas
- Armoires
La liste peut être consultée en l'Etude de Maître POSSENNE et MASSAMBA tous les jours ouvrables de 9heures à 17heures

CONDITIONS DE VENTE:

- Adjudication faite au plus offrant après trois criées
 - Le prix payable comptant, faute de quoi, l'objet sera vendu à la folle enchère de l'adjudicataire;
 - Prix d'adjudication majoré de 12%
 - Biens vendus en l'état, sans garantie, ni recours contre l'officier vendeur
 - Enlèvement immédiat
- Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher tous les jours ouvrables de:
- 1°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, sise 13, rue Dispensaire Face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Tél.06.668.70.49 /06.668.70.28/05.529.47.82/05.529.47.83,
- 2°)- Direction Générale BESCO, Avenue Amilcar CABRAL centre-ville Brazzaville;

Fait à Brazzaville, le 29 janvier 2018



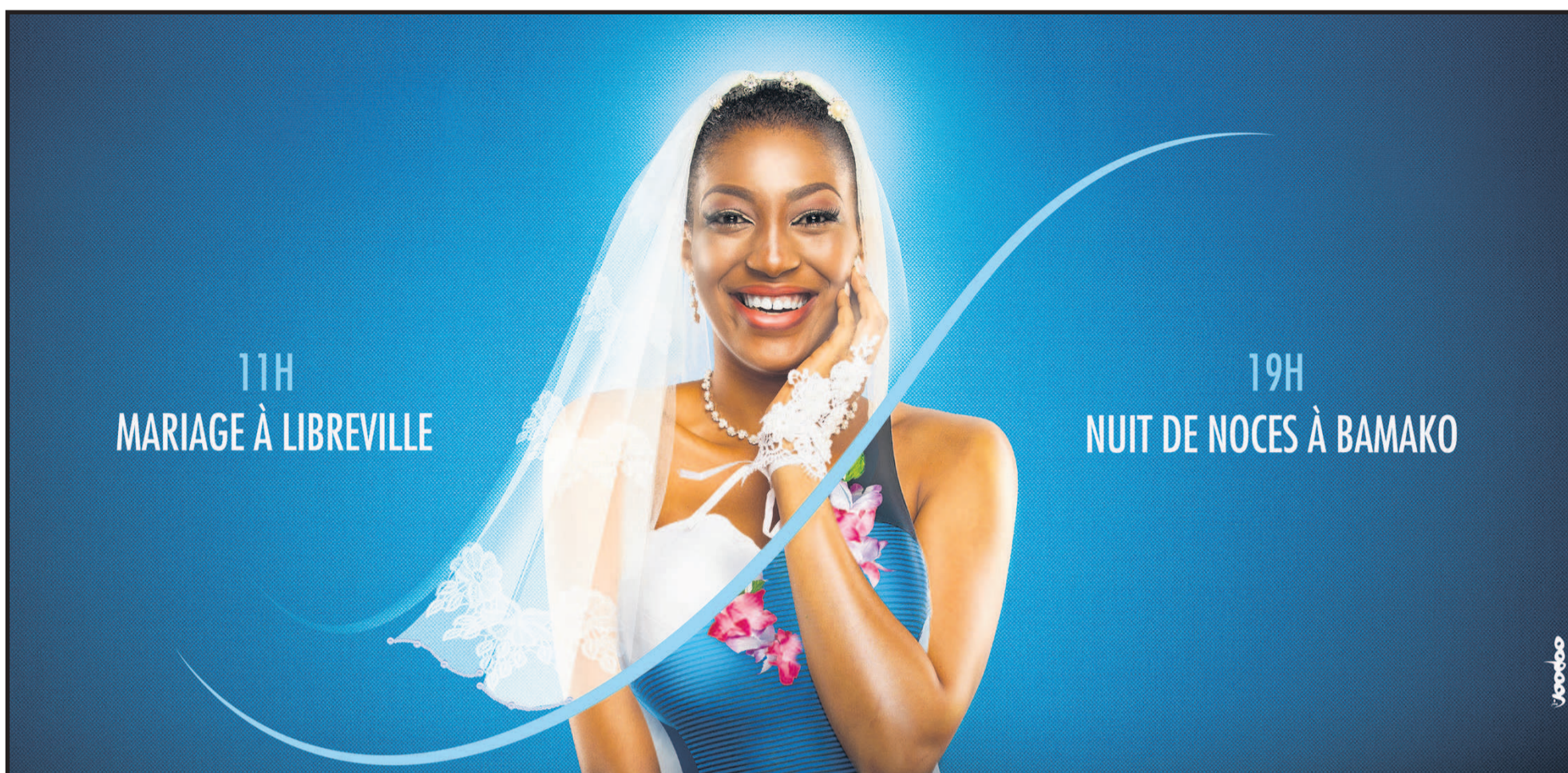
NÉCROLOGIE



Stanislas Okassou, Bernabin Borefé, Eric Lekoué Ntsari et la famille Ntsari ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur sœur et fille Nicette Ntsari survenu le 16 février 2018 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire est organisée au n°8 de la rue Manga, avenue des Ancêtres, derrière le commissariat de Police Kibeliba, à Talangaï. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



Edouardine Mayila, Edmond Godefroy Mayila, Nicole Danielle Mayila, Yvon Jossard Mayila, Blanche Aline Mayila, Nina Lysiane Mayila, Habib Mayila Mazila et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère Agathe Nzoutani (assistante sociale à la retraite), survenu le jeudi 15 février 2018 à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile de la défunte sis à Mayanga, arrêt de bus (Grand Marché), dans l'arrondissement 8^e Madibou - Brazzaville. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Mariée à 11h à Libreville, elle se retrouve à 19h à Bamako pour sa nuit de noces. Tourisme, amour, affaires... Chaque jour a son histoire sur Air Côte d'Ivoire. Avec plus de 300 vols par semaine, ralliez en toute simplicité 25 villes d'Afrique de l'ouest et du centre.



Tél : +242 06 818 66 66
www.aircotedivoire.com

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

Programme des obsèques du Commissaire-Colonel Marie-Symphorien Okoua



Vendredi 23 février

- 3h50 du matin : arrivée de la dépouille mortelle à Brazzaville par la RAM ;
- 5h00 : arrivée du cortège funèbre au domicile de l'illustre disparu au 41 rue Ngonny (au croisement avec la rue Ngania) ;
- 9h00 : début du recueillement ;
- 10h00 : départ de la dépouille mortelle pour l'esplanade des Anciens Enfants de Troupes (vers Nganga Edouard) ;
- 12h00 : retour au domicile-poursuite du recueillement-danses folkloriques.

Samedi 24 février

- 9h00 : poursuite du recueillement
- 11h30 : messe de requiem en l'église Saint Louis-Marie Grignon de Montfort (29, rue Ango à Mikalou)
- 12h30 : départ pour le cimetière privé Bouka VIP
- 16h00 : fin de la cérémonie.

RD CONGO

Un mouvement proche du parti présidentiel appelle à une marche dimanche

Un mouvement se présentant comme «musulman» et proche du parti présidentiel de la République démocratique du Congo (RDC) a appelé à une «marche pacifique» le 25 février à Kinshasa, en même temps que celle organisée par des opposants catholiques au président Joseph Kabila.

Dans une lettre adressée au gouverneur de la ville de Kinshasa, «l'Alliance des Kabilistes musulmans (Akam/PPRD)» informe qu'elle «organise une marche pacifique le 25 février, en vue de soutenir la tenue des élections le 23 décembre 2018». Officiellement, ce regroupement n'est reconnu ni par le parti présidentiel, ni par la communauté musulmane de RDC, minoritaire avec environ 10% de la population. Cinq marches partiront des mosquées pour aller «dans des paroisses catholiques» afin d'inviter les chrétiens à «se préparer à gagner des élections et non à créer des troubles dans le pays», a affirmé un des signataires de la lettre, Mondo Moussa, interrogé par l'AFP. Il a accusé l'Église catholique de chercher à «déstabiliser Joseph Kabila».

Les catholiques demandent au président Kabila, dont le deuxième et dernier mandat s'est achevé en décembre 2016, de déclarer publiquement qu'il ne se représentera pas à la présidentielle prévue pour le 23 décembre 2018. Les membres



Les membres de l'Akam/PPRD

d'Akam «n'ont rien à voir avec la communauté islamique. On ne les reconnaît donc pas», a déclaré à l'AFP Cheick Ali Mwinyi M'Kuu, représentant légal de la communauté musulmane de RDC. «Ils ne sont ni affiliés, ni connus» du parti présidentiel, a pour sa part affirmé Me Tunda Ya Kasende, secrétaire général adjoint du

Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD, au pouvoir).

À la veille de la marche du 21 janvier, Cheick Ali Mwinyi avait exhorté les autorités à «éviter de réprimer la marche des laïcs catholiques [mais] d'encadrer les manifestants». Le Comité laïc de coordination, un collectif proche de l'Église

catholique, a appelé à une nouvelle marche dimanche, un appel soutenu par l'opposition et la société civile. Interdites, leurs dernières marches ont été réprimées à balles réelles, faisant une quinzaine de morts d'après l'Église, deux d'après les autorités. Lundi, l'épiscopat a demandé aux Congolais de «demeurer debout et vigilants».

AFP

VIE DES PARTIS

L'ECT siège au sein du Secrétariat national de la majorité présidentielle

L'Éveil de la conscience pour le travail et le développement (ECT), parti du ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, est désormais au secrétariat national de la majorité présidentielle.

Le député Gaspard Muntokole, président du caucus des députés de l'ECT, a été choisi par l'autorité morale de la majorité présidentielle, le chef de l'État, Joseph Kabila, pour occuper le poste du secrétaire national chargé de la Logistique au sein de la plate-forme.

L'heureux nommé a été présenté, le 22 février, au secrétaire général de la majorité présidentielle (MP), Aubin Minaku, par le secrétaire général adjoint de la dite plate-forme, Joseph Kokonyangi. C'était en présence de l'autorité morale de l'ECT et membre du bureau politique de la majorité présidentielle, Félix Kabange Numbi, des cadres et autres membres de ce parti.

L'élu de Bukama dans la province du Haut-Lomami, Gaspard Muntokole, s'est dit satisfait et promet de tout faire pour que les instructions qui lui seront données soient exécutées avec grande satisfaction. « Je mettrai toutes mes énergies pour accomplir la mission qui m'est confiée au regard des statuts régissant notre plate-forme et je pense que la tâche sera accomplie avec efficacité... », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Ensemble avec les membres de mon



Le député Gaspard Muntokole à côté du ministre Félix Kabange Numbi

parti politique à côté de mon autorité morale, je suis satisfait. C'est une grande joie, une allégresse que nous partageons pour avoir obtenu ce poste au sein de la majorité présidentielle. Je remercie le Bon Dieu qui a voulu que je sois nommé. Au nom de mon parti politique, je tiens à dire merci à l'autorité morale de la MP pour avoir pensé à l'ECT, en nous accordant ce poste important. Je remercie aussi l'autorité morale de mon parti pour ses efforts pour que ce parti aille toujours de l'avant... » Pour sa part, l'autorité morale de l'ECT, Félix Kabange Numbi, qui n'a pas caché sa satisfaction de voir son parti intégrer le secrétariat national de la MP promet loyauté et fidélité à

l'autorité morale de cette plate-forme. En pareil circonstance, explique Félix Kabange Numbi, nous ne pouvons qu'être satisfaits. C'est pourquoi nous rendons hommage à l'autorité morale de la MP, le président Joseph Kabila, pour avoir accepté que l'ECT intègre le secrétariat national de la MP. Il y a cinq secrétaires nationaux et parmi eux il y a l'ECT qui fait partie. Le ministre Félix Kabange a loué les qualités du député Gaspard Muntokole. « Il est parmi les cadres intègres, loyaux, valeureux de la MP. C'est pourquoi nous n'avons aucun doute qu'il va servir la MP avec tout son savoir et son savoir-faire... »

Aline Nzuzi

IMMIGRATION

La RDC renvoie les six Congolais expulsés des USA dans des conditions inhumaines

Même si ces personnes devraient être déportées par les autorités américaines conformément à l'accord signé entre les gouvernements des deux pays, cela devrait se faire dans le respect de la dignité humaine, a dit le ministre congolais des Droits humains.

Six Congolais et deux Zambiens expulsés par Washington ont atterri à l'aéroport international de Ndjili le 21 février. Ils n'ont pas mis pied à terre. À peine arrivés, ils ont été renvoyés sur instruction de la ministre des Droits humains qui protestait contre la manière dont ces compatriotes ont été expulsés du pays de Donald Trump. Marie Ange Mushobekwa, qui s'est retrouvée sur le site aéroportuaire à l'atterrissage du Jet immatriculé « N 7176S » transportant à son bord les sujets jugés indésirables, a été la première à monter dans l'avion en compagnie du responsable de la Direction générale de migration (DGM). Elle se devait d'enquêter au préalable de la situation des expulsés avant de prendre une quelconque décision.

En sortant, c'est un sentiment de répulsion voire de révolte qui l'avait assailli au regard des conditions inhumaines dans lesquelles ont voyagé les six compatriotes. À en croire la ministre qui en faisait la description à la presse, ces personnes « sont arrivés menottés, enchaînés aux chevilles et au niveau de hanches comme des esclaves ». Ils ont été obligés, a-t-elle ajouté, « de porter des couches pour qu'ils ne puissent pas se lever pour aller aux toilettes ». Pour la ministre des droits humains, le traitement infligé à ces compatriotes est simplement inadmissible, raison pour laquelle elle a décidé, séance tenante, qu'ils soient retournés d'où ils sont venus. « (...) Nous avons refusé d'accueillir ces Congolais et avons décidé de renvoyer l'avion qui est reparti avec ses passagers », a-t-elle indiqué. Toutefois, a-t-elle souligné, le gouvernement reste disposé à appliquer l'accord signé entre les deux pays dans le « strict respect de la dignité des congolais expulsés des pays tiers ».

Alain Diasso

EST DE LA RDC

La VSV condamne le meurtre de deux agents de l'ONG Hyfro par des miliciens Nyatura

L'ONG appelle le gouvernement de la RDC à tout mettre en œuvre pour éradiquer toutes les poches d'insécurité, sources des tragédies ignobles infligées aux communautés locales, traduire en justice et sanctionner sévèrement tous les coupables et restaurer l'autorité de l'État sur toute l'étendue du pays.



Des miliciens Nyatura attaquent des positions FARDC/photo DR

La Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV) s'est dite vivement consternée et a condamné avec indignation le meurtre de deux agents de l'Organisation non gouvernementale Hydraulique sans frontière (Hyfro), l'ingénieur Muyisa Nzoli et le chauffeur non autrement identifié. À en croire l'ONG, les deux personnes auraient été tuées le 18 février lors des affrontements entre deux factions rivales des miliciens Nyatura, aux environs de Nyanzale, dans le territoire de Rutshuru, au Nord-Kivu, où leurs corps ont été retrouvés sans vie. Citant les informations qui lui sont

parvenues, la VSV a noté, dans un communiqué du 21 février, que six agents de l'ONG Hyfro en route vers leur base se trouvant à Nyanzale dans territoire sus évoqué étaient tombés le 17 février dans une embuscade tendue par des miliciens Nyatura. Toutefois, a souligné l'ONG congolaise de défense des droits de l'homme, deux d'entre eux ont pu s'évader et les quatre autres membres du groupe ont été pris en otage et acheminés vers une destination inconnue. Chemin faisant, a poursuivi la VSV, ces miliciens se sont affrontés dans la nuit avec une autre faction rivale et

deux otages précités auraient été tués lors des affrontements. Après ce drame, l'un de deux captifs rescapés a réussi à s'en fuir tandis que l'autre a été libéré deux jours après.

Tout en réitérant avec véhémence ses vigoureuses protestations, la VSV saisit cette occasion pour demander aux miliciens de ne plus considérer et prendre comme cible les employés des ONG qui rendent de loyaux et nobles services humanitaires aux communautés locales. « La cessation desdits services consécutivement à l'insécurité récurrente entretenue par des groupes armés ne fait qu'accroître la souffrance au sein des communautés locales durement touchées par des tragédies humaines incessantes », rappelle l'ONG, qui a également rappelé que ces actes de barbarie perpétrés par des miliciens contre des humanitaires et la population sans défense constituent des crimes de guerre, qui sont poursuivis devant les juridictions nationales compétentes et la Cour pénale internationale.

Devant ce drame, la VSV a invité le gouvernement congolais, avec l'appui de la Monusco, à tout mettre en œuvre pour éradiquer toutes les poches d'insécurité, sources des tragédies ignobles infligées aux communautés locales, traduire en justice et sanctionner sévèrement tous les coupables et restaurer l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire du pays afin de garantir à tous la paix et la jouissance des droits humains.

Lucien Dianzenza

OUGANDA

Vingt-six morts de diarrhée aiguë dans un camp de réfugiés congolais

Vingt-six personnes réfugiées dans un camp en Ouganda après avoir fui les violences dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) sont mortes de diarrhée aiguë, en quatre jours courant février, a annoncé, le 22 février, le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR).

"Nous n'avons pas reçu la confirmation de cas de choléra de la part du ministère (ougandais) de la Santé. Cependant dans les environs (du camp) de Kyangwali (ouest), nos partenaires de santé ont identifié et traité 424 cas de diarrhée aiguë", a indiqué à l'AFP Duniya Aslam Khan, une porte-parole du HCR en Ouganda. "Le nombre de décès causés par diarrhée aiguë est de 26 sur la période du 15 au 18 février", a-t-elle ajouté, dans une réponse envoyée par courriel. "Tous les cas rapportés et toutes les victimes sont des réfugiés congolais nouvellement arrivés", a-t-elle précisé. "Nous renforçons notre présence en déployant de nouvelles ressources humaines et en envoyant des renforts vers nos centres de santé dans les camps de Sebagoro et Kyangwali", près du lac Albert, frontalier de la RDC, dans l'ouest de l'Ouganda, a encore précisé la porte-parole. Depuis le 1er janvier, 27300 Congolais ont traversé le lac Albert pour se réfugier en Ouganda, selon le HCR. Ces nouveaux arrivants en Ouganda fuient la reprise en décembre des violences inter-communautaires dans la province de l'Ituri en RDC.

Les réfugiés font le voyage à bord de petites embarcations ou barques de pêcheurs et ils arrivent après dix heures de traversée à Sebagoro, un village situé à 270 km au nord-ouest de Kampala, la capitale ougandaise. Les violences en Ituri ont provoqué le déplacement d'environ 200.000 personnes depuis la mi-décembre, selon des sources humanitaires. Il s'agit de l'un des nombreux conflits qui déchirent l'est de la RDC. Depuis le début de l'année, 15400 personnes venues du Nord-Kivu ont également fui vers l'Ouganda, par voie terrestre, pour arriver à Kisoro (sud-ouest).

AFP

CODE MINIER RÉVISÉ

Un calme apparent avant la tempête

La promulgation de la loi est toujours attendue, même si le président de la République, Joseph Kabila, reste très discret sur sa décision finale plus d'un mois après la remise du texte. Le délai légal pour promulguer un texte est en principe de quinze jours.

Aucune rencontre entre les parties n'est en vue entre le chef de l'État et le monde minier après la transmission, le 8 février, d'une correspondance reprenant les

principales préoccupations des patrons d'entreprises sur le processus de révision du Code de 2002 et bien entendu une demande d'audience. Du côté des autorités minières, c'est également le silence radio jusqu'à la promulgation du texte controversé. Depuis fin janvier, date de la transmission du projet de loi à la présidence de la République, toutes les parties restent prudentes sur le dénouement du bras de fer après le clash d'Afrique du Sud, à l'occasion du Forum d'In-

daba, qui a révélé des positions irréconciliables. La réforme minière congolaise tire sa complexité justement de la prudence des choix à opérer, car il s'agit de ne pas anéantir le bilan relativement positif des années d'application du Code de 2002 arrêté, il faut le rappeler, après une sortie de guerre meurtrière.

Et puis, la RDC qui projette déjà une croissance économique en hausse à fin 2018 ne peut se permettre d'envoyer un mauvais signal à l'extérieur. Une tentative

de révision initiée en 2013, 10 ans après l'entrée en vigueur du Code minier, n'a pas abouti à la suite des points de vue divergents. Mais déjà, à cette époque, l'État congolais affichait une détermination de plus en plus ferme, avec l'appui de ses partenaires au développement, de redynamiser le secteur en apportant quelques innovations majeures, dont la révision de la part sociale de l'État, la plus value de la cession, le régime douanier et fiscal, la participation de la communauté de base (locale) dans le social et la prise en compte de la décentralisation. Tout convergeait ainsi vers un durcissement de l'octroi ou des formalités de la délivrance des titres miniers.

Cinq ans après, la question reste préoccupante d'autant que des voix s'élèvent parmi les experts pour relever que les accusations d'opacité ne font que démontrer davantage l'échec de l'État qui n'a pas usé des moyens ordinaires et extraordinaires en sa possession pour assurer un contrôle a priori et a posteriori des informations. Tout le défi actuel pour l'État, en cet instant précis, est d'arriver à

revoir l'ensemble de sa politique minière pour permettre au pays de tirer réellement profit de l'exploitation de ses ressources naturelles au lieu de baser l'enjeu autour des seules recettes minières à augmenter. Au risque de violer ses propres lois et règlements, l'État devrait plutôt sanctionner les investisseurs responsables des cas de fraudes. Ainsi, il ne redouterait pas toute confrontation devant une instance judiciaire internationale.

Dans ce combat, sept grandes entreprises minières prennent les devants : Randgold ressources, AngloGold ashanti, CMOG international, Glencore international AG, Invanhoe Mines, Gold Mountain international et MMG limited. Elles souhaitent informer le président Kabila des effets néfastes de l'instauration d'une redevance sur les métaux stratégiques avec un taux de 10 % et une taxe de 50 % sur les superprofits. Selon elles, un Code minier incohérent aurait des implications négatives. Avec les belles perspectives devant le pays, il est important de maintenir les mesures incitatives.

Laurent Essolomwa



Un site d'exploitation de la société Invanhoe Mines/photo DR

COUPES AFRICAINES INTERCLUBS

V.Club et Maniema en seizièmes de finale

Les deux clubs de la RDC, qui disputaient le tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique et la Coupe de la confédération, se sont qualifiés pour les seizièmes de finale. V. Club a écarté Be Forward Wanderes du Malawi alors que Maniema Union a laissé sur le carreau Manga Sport du Gabon.

L'AS V.Club s'est sans surprise qualifié pour les 16es de finale de la Ligue des champions d'Afrique en s'imposant, le 21 février, à Kamuzu stadium de Blantyre, face à la formation de Be Forward Wanderes de Malawi, en match retour du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique. Score de la partie : deux buts à un pour les Dauphins Noirs de Kinshasa. Jean-Marc Makusu Mundele a ouvert la marque pour V.Club à la 21^e minute, avant l'égalisation de Peter Wadabwa à la 49^e minute. Le but de la victoire de team vert et noir de Kinshasa est arrivé à la 78^e minute par le biais de Bayombe Bayoli. Au match aller une semaine plus tôt au stade des Martyrs de Kinshasa, V.Club



avait largement remporté la partie par quatre buts à zéro. Le club marocain de Difaa Hassan El Jadida-DHJ est le prochain adversaire de V.Club en seizièmes de finale de la Champion's League africaine.

Maniema Union...

Au match retour des préliminaires de la Coupe de la Confédération, l'AS Maniema Union a concédé un résultat d'égalité d'un but partout, le même mer-

credi au stade Joseph Kabila de Kindu dans la province du Maniema, face à Manga Sport du Gabon. Dans la tribune d'honneur du stade, on a aperçu le Premier ministre honoraire, Augustin Matata Ponyo, récemment devenu docteur en économie à l'Université protestante du Congo à Kinshasa. Mumbere Wango, dit « Aiche-la », a ouvert la marque pour Maniema Union à la 18^e minute



V.Club de Kinshasa et Maniema Union de Kindu qualifiés pour les seizièmes de finale de la C1 et C2 africaines

sur penalty, avant l'égalisation d'Ibrahim Hassan à la 38^e minute. Les joueurs de Manga ont en deuxième période tenté de faire le siège du camp du club de Kindu. Mais la défense du club entraîné par Lokose Epankala a tenu bon, avec l'ancien de V.Club Patrick Mampuya, dans le rôle de patron de cette ligne défensive.

Au match aller à Franceville, Maniema Union a créé la sensa-

tion en battant son adversaire à domicile par un but à zéro, une réalisation de Masiala. On rappelle que ce club participe pour la première fois à une compétition africaine interclubs. Après cette qualification, le plus dur commence pour le club de Kindu. En effet, l'adversaire de Maniema Union en seizièmes de finale de la C2 africaine 2018, c'est l'USM Alger (Algérie).

Martin Engimo

VODACOM LIGUE 1/ZONE OUEST

DCMP domine Dragons/Bilima et conforte son leadership

Depuis le début de la phase de poules, le DCMP broie tout sur son chemin. Alors que le club consolide son leadership après sa victoire sur Dragons/Bilima tout en étant à quelques jours de son entrée en lice en Coupe de la Confédération, des troubles aux contours assez flous pourraient déstabiliser les Immaculés.



Vue du match entre DCMP et Dragons/Bilima le 21 février (photo Papy Ngandu)

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a conforté sa position de leader de la zone de développement ouest de la 23^e édition du championnat national de football. Le club vert-blanc-rouge a dominé l'AS Dragons/Bilima par un but à zéro, en match comptant pour la 16^e journée de cette zone de développement. L'unique but de la partie a été inscrit à la 20^e minute par Dago Tshibamba. Avec ce succès, le club entraîné par Otis Ngoma Kondi totalise 41 points, littéralement qualifié pour l'ultime phase du Play-Off. Ayant fini troisième la saison passée qui lui vaut aujourd'hui sa

participation à la Coupe de la Confédération, les Immaculés de la capitale ont revu leur ambition à la hausse cette saison. Clairement, ils visent le sacre de cette compétition nationale.

Malaise...

Alors que le club s'apprête donc à entrer en lice à la C2, un malaise est perceptible en son sein. Les démons de la division sont de retour avec des troubles aux origines confuses. Le vice-président Ayi Idambituo a même été suspendu alors que le président de la grande commission des supporters Amos Mbayo a été sur le point de démissionner avant de revenir sur sa décision. Soutenu par l'autorité morale du club, le président Aubin Minaku de l'Assemblée nationale, le comité de coordination des Immaculés avec à sa tête l'homme d'affaires Abdallah Hassan s'emploie à ramener la sé-

renité, a-t-on appris.

Et sur le plan sportif, les poulains d'Otis Ngoma-assisté du technicien ivoirien François Guei-accumulent des performances, confortant leur première place dans la zone ouest, devant leur rival de tous les temps, l'AS V.Club. L'on rappelle que DCMP affrontera en mars la formation de Deportivo Niefang en seizièmes de finale. Le club de la Guinée équatoriale a écarté de son chemin Newstar du Cameroun (1-0, 1-2) au tour préliminaire de la Coupe de la Confédération.

M.E.

Rangers lamine Molunge, RCK domine Nord Sport

Dans le cadre de la 16^e journée de la zone de développement ouest du 23^e championnat national de football organisé par la Ligue nationale de football (Linafoot), l'AC Rangers de Kinshasa a balayé, le 20 février, au stade Tata Raphaël de Kinshasa le TP Molunge de Mbandaka par la marque de quatre buts à zéro.



AC Rangers de Kinshasa

Bossu Nzali a été le grand bourreau de Molunge. Il a signé un hattrick (triplé) au cours de cette partie, notamment à la 7^e, 53^e et 86^e minute. Et Bongwalanga Lofinda a, pour sa part, inscrit le deuxième but des protégés du président Lambert Osango à la 43^e minute. AC Rangers est troisième au classement avec désormais 35 points, devant Dragons/Bilima (21 points) battu le mercredi par Daring Club Motema Pembe (0-1). Molunge est cinquième avec 17 points.

En deuxième match ce même mardi au stade Tata Raphaël, le Racing club de Kinshasa (RCK) a nettement battu la formation de Nord Sport de Matadi par trois buts à un. Nanga Nsenga (2^e minute), Kiala Keva (12^e minute) et Masamba Kiese (70^e minute) ont été les buteurs du club entraîné depuis par le tandem Kiki Makengele et Dabusu. Nord Sport a sauvé l'honneur par l'entremise de Panzu Glody, buteur à la 59^e minute). Racing Club de Kinshasa compte 13 points, alors que Nord Sport est la lanterne rouge avec six points.

M.E.

MOTS FLÉCHÉS N°145

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°145

CAPABLE D'ASSAINIR	ÉCERVELÉS	OUVRENT LA FENÊTRE	FONCES	RIVIÈRE ALLEMANDE	CORROMPUE	ANCIEN SIGLE D'EUROPE
CHEMINS DE BALADES	REVUE LITTÉRAIRE	ADRESSE DE PC	VIEUX JEU	PALMIER À NOIX	SPÉCIALITÉS DU MANS	
				D'UN TON PEU BRILLANT		
IL A DU BIEN						
PÂTÉ DE SOJA						
		INCURVÉE DU DOS				
PATELIN ISOLÉ	ÉCHELON			CORRIGÉ		VIEILLE RADIO
	ENOUIQUINE					
		IL ARROSE ALBI			IL VOIT LE LEVER DU JOUR	
		TYPE DE PAR-DESSUS			VENUES AU MONDE	
METTRE ENSEMBLE				NANTIS D'UN SOIGN		
SOUS LE TOIT			LEVER LES FERS	ÉGARÉS		
					SYMBOLE POUR L'ASTATE	TOURNÉE SUR UN PLATEAU
					MONARQUES	
DÉVÊTU		COMBATTANT				DIRECTION SUR LA BOUSSOLE
FANÉ PAR MANQUE DE LUMIÈRE		TACHE SUR UNE FOURRURE				
			ROUÉE DE COUPS			
			NOUVEL AN AU VIETNAM			
RÉVÉREND PÈRE	ÉLIMINAIS				SON ARRIVÉE SE FÊTE DANS LA JOIE	
	PLAT AU CHOU				ABSORBÉ	
		INDIQUE LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE	ÉCHOUÉ SUR LA PLAGE			
		VISÈRE	ENLEVA L'ÉCORCE			
HOMME D'OREIL-LES				A CAUSÉ DU TORT		CITÉ DE L'ÎLE DE RÉ
BOX EN ÉCURIE		SIGLE QUI PRÉCÉDA LA POSTE		GENRE DU PROPHÈTE		
			BESACE		SOCIÉTÉ ANONYME	
			CUBITUS		C'EST SOUVENT SA FÊTE	
BELLE ÉPOQUE				CAUSER DU TORT		
EST GRANDE OUVERTE		SAINTE BASSE-NORMANDIE				
		MUSICIENS QUI NE VONT PAS HAUT...				

>FACILE

4				7	6	1
			3 9	8		4
	5 3			1 7		
6				3	9	
		1 9		5 6		
	9	4				3
		8 5			9 1	
9	5		3 6			
2 4		1				6

>MOYEN

8 6						7
4		2 3		6		8
				5 9	2 6 4	
		1 9		7		
				8		
			1	5 7		
3 8 6	7 9					
	9	5		3 8		6
5						2 3

>DIFFICILE

		6 3				8
			7 4			6
3 2					5 7	
9 7 5			6			
				5		
				2	7 5 1	
	5 9					1 7
4			1 6			
2				8 9		

MOTS CROISÉS N°145

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Qui ne restera pas sans réparation. - 2. Il y en avait dans la cassette d'Harpagon. Partit. - 3. Unité militaire. Organe filtrant. - 4. Avant la matière. Il se manifestait en coup de vent. Société anonyme. - 5. Maladie de la peau. - 6. Possessif. Symbole représentant une fonction. Aride. - 7. On les prend en mer. Attribut du fou. - 8. Terre froide au tempérament volcanique. Phase lunaire. - 9. Mise autour. Ouille. - 10. Ancienne machine de guerre.

>VERTICALEMENT

A. Qui reçoit de bonnes ondes. - B. De Glasgow ou d'Édimbourg. - C. Obstacle. Sous-vêtement. - D. Se montre confiant. Ancienne cité d'Arménie. - E. Des années propices aux Beatles. - F. Égouttoir. Poursuivre à coups de pierres. - G. Refuges en montagne. Largeur de tissu. - H. Céréale. Baie nipponne. Paresseux brésilien. - I. Un lien entre l'homme et la bête. Comme la robe d'un cheval. - J. Crache en Sicile. Retenir ou ne pas avancer.

MOTS À MOTS N°145

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① **R A S E** + **T R E S** = | | | | | | | |
- ② **M E M E** + **O R N E** = | | | | | O | | | |
- ③ **S I E N** + **B E T E** = | | | | | | | T

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°144

A	V	A	E	N	T							
A	S	C	E	N	D	A	N	C	E	A	R	
S	A	R	A	H	V	O	R	A	C	E		
C	O	N	T	R	E	P	O	U	V	O	I	R
C	I	G	R	I	L	E	U	T				
Z	I	N	G	U	E	R	A	U	T	E	L	
A	O	I	S	E	A	U	X	M	A			
A	T	O	L	L	S	U	T	B	E	R		
I	F	E	E	D	O	P	I	N	G			
P	O	P	E	R	A	I	N	E	T	T	E	
N	E	U	F	S	B	O	S	S	U			
U	S	E	R	A	A	L	M	A	S	R		
L	D	E	T	E	I	N	T	E				
F	R	I	S	E	R	E	T	E	T	A		
I	N	A	P	E	I	E	T	O	C			
T	A	G	I	N	E	F	M	S	N	E		

MOTS CROISÉS N°144

P	A	R	E	S	O	L	E	I	L
A	V	A	L	I	S	E	F	I	
T	E	T	U	E	V	A	S	E	
I	N	A	R	E	R	E	N		
S	T	P	O	J	A	R	S		
S	U	D	I	S	T	E	A		
I	R	O	N	E	T	A	G	S	
E	I	R	E	Z	E	L	E	E	
R	E	M	A	K	E	F	A	R	
S	R	I	L	A	N	K	A	I	S

SUDOKU N°144

9	4	2	6	1	8	3	5	7
8	7	6	3	5	9	1	4	2
5	3	1	4	2	7	9	6	8
1	6	5	7	9	2	8	3	4
3	8	9	1	4	5	7	2	6
7	2	4	8	3	6	5	9	1
4	1	7	5	6	3	2	8	9
6	9	3	2	8	1	4	7	5
2	5	8	9	7	4	6	1	3
9	6	7	2	4	5	1	8	3
5	3	8	1	7	6	9	2	4
1	2	4	9	8	3	5	6	7
6	8	5	7	9	4	3	1	2
3	9	1	5	2	8	7	4	6
7	4	2	3	6	1	8	5	9
8	7	9	6	5	2	4	3	1
2	5	3	4	1	9	6	7	8
4	1	6	8	3	7	2	9	5
6	7	4	3	1	5	2	9	8
1	8	9	7	6	2	3	5	4
2	3	5	4	8	9	6	7	1
7	5	1	9	2	3	8	4	6
9	2	8	6	4	1	7	3	5
3	4	6	8	5	7	9	1	2
4	9	2	1	3	8	5	6	7
8	1	7	5	9	6	4	2	3
5	6	3	2	7	4	1	8	9

MOTS À MOTS N°144

1/ EXTRAIRE - 2/INALTÉRÉ - 3/ENGELURE

MUSIQUE

La chantré Belle Agniélé en concert à Makélékélé

Un concert de louange et d'adoration sera livré, le dimanche 25 février, par la sœur Belle Agniélé et son groupe le Rocher des Ages, en plein-air, au Centre sportif de Makélékélé dans le premier arrondissement de Brazzaville.

À travers ce concert, la population de Makélékélé découvrira l'album le Temps de L'Esprit Volume 2 «La grande grâce». C'est une vaste campagne de proximité que lance, à partir de ce 25 février, la chantré Belle Agniélé et son groupe. « Je vous invite à venir massivement célébrer la grande grâce dans la louange en glorifiant l'Éternel, ce dimanche 25 février, au cours de ce concert en plein-air au centre sportif de Makélékélé. Venez massivement, car notre Seigneur qui siège au milieu de la louange et de l'adoration



de son peuple sera au rendez-vous », a déclaré l'artiste.

Signé MCI Production que dirige Claude Isidore Miéré, cet événement connaîtra comme invitée d'honneur, la Sr Credo Malela Nkouka. Son producteur entend, dans le cadre des spectacles de proximité pour 2018, faire jouer l'artiste et son groupe dans tous les arrondissements de Brazzaville et dans certaines villes et localités du pays.

En effet, pour l'année 2018, la Sr Belle Agniélé prévoit plusieurs spectacles de proximité. « Avec ma maison de productions (MCI), nous allons organiser des concerts de proximité (en plein-air) dans tous les arrondissements de Brazzaville courant cette année, soit un arrondissement par mois pour faire connaître au grand public et au peuple de Dieu le message porté par la grande grâce. Notre souhait c'est aussi d'aller à l'intérieur du pays... », a dit Belle Agniélé.

Bruno Okokana

CONFÉRENCE DE PRESSE

Les artistes sont les ambassadeurs d'un pays

L'animateur de l'émission « Couleurs tropicales » sur RFI, Claudy Siar, a animé le 22 février à l'Institut français du Congo, une conférence de presse, au cours de laquelle il a encouragé le dynamisme des artistes à travers leur travail au-delà des problématiques politiques et sociales du pays.

« Nous sommes ici pour prendre en compte la dimension musicale de ce pays. Le travail que fournissent les artistes comprend finalement le dynamisme d'un pays. Dans bon nombre de pays les autorités politiques ne se rendent pas compte que vous êtes une partie importante de la population », a-t-il indiqué

L'animateur de « Couleurs tropicales » a donné l'exemple de la Jamaïque qui sait rayonner grâce à l'identité et à la culture. « S'il n'y avait pas la force de la culture, de l'identité, de la foi à travers le rastapharisme, le reggae ne devait pas être popularisé à travers le monde. C'est aussi grâce à Bob Marley et aux autres artistes que la Jamaïque rayonne, c'est pour dire que la force de la musique, de la culture permet à un pays de rayonner à un moment », a-t-il fait remarquer.

Claudé Siar est persuadé que le Congo est un pays hautement musical. C'est un pays avec une

force dont l'identité est extraordinaire et rien ne doit empêcher les artistes, les créateurs et les situations politiques d'exister et de rayonner. « Couleurs tropicales » est au service des créateurs au Congo. « On résiste, malgré les coups de toute part », a martelé l'animateur.

Les artistes sont les meilleurs ambassadeurs. « C'est par la culture et l'identité qu'on peut faire passer tous les messages et conjuguer les talents pour être vu autrement », a-t-il reconnu.

Claudé Siar a regretté, par ailleurs, le fait que l'Afrique ne commémore pas les ancêtres qui ont été déportés durant la traite négrière. Il plaide depuis plus de dix ans que l'Afrique ait une journée officielle de reconnaissance, jusqu'à ce jour rien n'est fait sur le continent. Lui qui est un descendant d'esclaves trouve cela anormal.

Il est le premier à avoir organisé, le 23 avril 1993, une marche de commémoration d'abolition d'esclavage en France. À la suite de cela, les descendants d'esclaves français ont décidé d'une journée officielle de reconnaissance en vue de rendre chaque année un hommage aux victimes de l'esclavage. Tel est le cas de l'Angleterre et des Etats-Unis. Cependant, l'Afrique ne le fait pas. « C'est quelque chose de terrible. On se plaint toutefois

que les Européens ou les Occidentaux écrivent notre histoire, alors que nous-mêmes ne sommes pas capables de le faire », a-t-il souligné.

Claudé Siar anime ce vendredi 23 février à l'Institut français du Congo à 10 h l'atelier « Génération consciente » dont le thème est « L'Afrique est-il un continent d'avenir pour la jeunesse ? ». Il invite le public à venir nombreux afin de pouvoir s'exprimer. « Couleurs tropicales » donne la parole à la jeunesse et l'entend s'exprimer.

« Chaque jeune aujourd'hui s'interroge sur le continent au regard des problématiques de gouvernance, de chômage, d'éducation, de santé, etc. Tous les sujets seront abordés, il n'y aura pas de tabou. Que la parole se libère. »

L'émission « Couleurs tropicales » organise le samedi 24 février à 17 heures, un concert gratuit avec les artistes comme, Cegra Karl, Roga Roga, Biz Ice, Trésor Mvoula, Makhalba Malecheck, Lorna, 100% Setho, Saint Patrick Azano, Diamant Noir, Fannie Fayar, Master D.

Après, Couleurs tropicales se rendra à Pointe-Noire, en profitera pour découvrir le site Loango, lieu des ancêtres. C'est pour la première fois qu'elle organise une tournée dans deux villes d'un même pays.

Rosalie Bindika

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Congo-Kinshasa : la mutinerie de la Force publique

Nous sommes en juin 1960, la petite saison vêt le Pool-Malebo d'un épais brouillard matinal. Il fait un temps frisquet. Les enfants et les femmes se réchauffent autour du feu. Le soleil matinal perce péniblement l'épais manteau de nuage et plonge ses rayons blafards sur le fleuve Congo qui coule paresseusement. Le spectacle est féérique. À Brazzaville, le monde s'éveille lentement. La ville est calme. La population s'apprête à vaquer à ses occupations quotidiennes : les travailleurs au boulot, les élèves à l'école, les ménagères à leurs tâches, les marchands et les commerçants à leurs échoppes.

Kinshasa accède à l'indépendance dans la douleur. Cette année-là, le 4 janvier 1960, les populations de Léopoldville se soulèvent. Le président Joseph Kasavubu, accusé d'être à l'origine de cette insurrection, est recherché puis arrêté par les forces belges. Entretiens, au mois de février, les politiciens congolais participent, à Bruxelles, à la table ronde. Au centre des débats, l'indépendance du Congo-Belge. Elle est acquise le 30 juin de la même année. Au lendemain des festivités de l'indépendance, a lieu une mutinerie de la Force publique. Les militaires se sont aperçus

qu'avant et après l'indépendance, le général Janssens, un Belge et symbole vivant de la colonisation, est toujours commandant en chef de la Force publique. Vérité brutale. Les militaires congolais sont obligés de se mettre au garde-à-vous devant les officiers blancs et devant le président et le Premier ministre, hier encore en prison, sous leur garde. Pour eux, à tort ou à raison, c'est une situation vexatoire. À l'évidence, la mutinerie est dirigée contre le gouvernement. Le Premier ministre, Patrice Emery Lumumba, réagit promptement en nommant des Congolais au sein de la hiérarchie militaire. Le 8 juillet 1960, l'ancien adjudant Lundula, ancien infirmier, reprend du service. Il est nommé général, commandant en chef des troupes à Likasi ; de secrétaire d'Etat, l'ancien sergent Mobutu, qui avait quitté l'armée en 1956, devient chef d'état-major avec le grade de colonel. Pratique insolite, les soldats sont invités à tirer au sort les noms de ceux qui, parmi eux, étaient candidats au grade d'officiers.

C'est dans ce contexte que l'adjudant Kokolo devient commandant du camp léopold. En dépit de ce qui apparaissait pourtant comme des gestes d'apaisement, le mouvement s'amplifie sur l'ensemble du pays. Les troupes belges

stationnées au Congo-Léopoldville interviennent pour protéger les Européens victimes de violences et d'humiliations diverses. Cette intervention ne peut contrarier le vent de panique qui agite les coopérants blancs, victimes de vexations, exactions et de viols. Ils n'ont d'autres choix que de quitter Léopoldville pour les berges de Brazzaville, plus hospitalières, en ces circonstances troublées, que la terre de sa sœur de la rive gauche. Pour les Belges, c'est la ruée vers Brazzaville. Les autorités congolaises de la rive droite mettent « les petits plats dans les grands », pour assurer la sécurité des ressortissants belges, pour l'essentiel. Brazzaville connaît une effervescence particulière. Les hôtels sont pris d'assaut. Il en existe quelques-uns : Le Grand Hôtel, en face de la Gare centrale (actuelle Primature) ; Le Petit Logis, sis avenue Gouverneur-général-Eboué (Amilcar Cabral, aujourd'hui) ; l'Hôtel Métropole (sur la même avenue), en Face du Trésor public, Les Relais Aériens (à l'emplacement de l'actuel Ledger), Hôtel du Parc (en face de l'ancienne école des Cadres, actuellement, CEG de la Fraternité, etc. Le départ massif des expatriés belges vide l'administration de la nouvelle République. En dépit des conséquences sur le fonctionnement de l'Etat, cette exode

des Belges constitue, à n'en point douter, une accélération du processus de décolonisation de la République démocratique du Congo. Les relations entre l'ancien colonisateur et son ancienne colonie s'en trouvent sérieusement compromises.

Brazzaville, de son côté, a fait de son mieux pour assurer aux fugitifs belges, le gîte et le couvert. En reconnaissance de cette hospitalité, la Belgique édifie, au profit du Congo-Rive-Droite, l'immeuble dit des 10 étages, situé près du Tribunal de Grande instance, sur l'allée du Chaillu. L'hôtel « Ma Campagne », situé près de l'ancien abattoir de Brazzaville, œuvre d'un Belge venu de Léopoldville dans la charrette des fugitifs, fut, de longues années, une relique de cet épisode agité de l'indépendance de la République du Congo-Léopoldville et un symbole de la légendaire hospitalité du peuple congolais de Brazzaville. L'Hôtel « Ma Campagne » qui veilla, des années durant, sur le sommeil et au repos de ses clients de passage, a laissé place, dorénavant, au cimetière « Ma Campagne » où nombre de nos concitoyens reposent pour l'éternité. La mort rôde toujours autour de la vie. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumum